



PROTOCOLE ET RECOMMANDATIONS APPLICABLES AU CHAMPIONNAT DE NORMANDIE MINIMES DU 11.10.2020 A FORGES LES EAUX

Champs d'application :

Ce protocole et ces recommandations s'appliquent au Championnat de Normandie Minimes du 11 octobre 2020 à Forges-les-Eaux.

Désignation d'un référent COVID-19 :

Le responsable de suivi du protocole sera Sébastien MANSOIS.

Consignes sanitaires :

1. Distanciation

A part les combattants sur le tatami et uniquement sur le tatami, chaque personne présente dans l'enceinte sportive se doit de garder une distanciation d'un mètre avec la personne la plus proche.

2. Port du masque

Le port du masque est obligatoire pour l'ensemble des acteurs âgés de plus de 11ans :

- Public
- Arbitres (hors tapis)
- Commissaires Sportifs
- Organisateurs
- Bénévoles
- Service Médical
- Média
- Judokas (hors tapis)
- Coachs
- Prestataires
- Personnels divers (Restauration, entretien...)

3. Mise à disposition de gel ou solution hydro alcoolique

Du gel ou solution hydro alcoolique sera disponible en quantité suffisante :

- A l'entrée du Dojo
- A l'entrée de la salle de pesée
- A l'entrée des surfaces de compétition : 2 par surface.
- Au niveau des tables techniques et officielles
- Au niveau des espaces de restauration en extérieur

Les distributeurs de désinfectant seront vérifiés et remplis régulièrement.

Des poubelles en nombre suffisant seront placées dans chaque espace identifié ci-dessus.

Il sera veillé à ce que les installations soient équipées de distributeurs de savons et de serviettes en papier jetables.



4. Salles de pesée

- Une distanciation d'un mètre sera respectée entre chaque officiel de pesée.
 - Du gel ou solution hydro alcoolique sera disponible à l'entrée de la salle de pesée, afin que chaque judoka puisse se nettoyer les pieds et les mains avant la pesée.
 - Des lingettes désinfectantes seront disponibles sur chaque table de pesée permettent le nettoyage du plateau des balances après chaque pesée par les judokas
 - Une poubelle est disponible à droite de chaque balance.
 - Possibilité d'augmenter la durée de la pesée afin de permettre le respect du protocole sanitaire et une bonne gestion des flux sans congestion des espaces.
- Horaires de pesées :
- Masculins
Pesée 1: 9h00-9h30 début 10h00 : -34kg / -38kg / -42kg / -46kg / -50kg
Pesée 2: 11h30-12h00 début 12h30 : -55kg / -60kg / -66kg / -73kg / +73kg
- Féminines
Pesée 1: 14h00-14h30 début 15h00 : -36kg / -40kg / -44kg / -48kg / -52kg
Pesée 2: 16h00-16h30 début 17h00 : -57kg / -63kg / -70kg / +70kg

5. Salle d'échauffement

- **Seuls l'organisation, les coaches et les athlètes du jour de la compétition** ont accès à la salle d'échauffement.
- Le port du masque est obligatoire, excepté pour les judokas s'échauffant.
- Les individus ou les couples s'échauffant devront veiller à respecter une distanciation avec les autres individus ou couples.
- Le nettoyage de la surface d'échauffement sera fait régulièrement pendant la compétition (par l'organisation).

6. Salle de compétition

- **Seuls l'organisation, les coaches et les athlètes du jour de la compétition** ont accès à la salle de compétition.
- Les tapis seront désinfectés régulièrement pendant la compétition.
- Le port du masque est obligatoire pour les coaches et les judokas en attente.
- Les judokas se frottent les mains et les pieds avec une solution hydro alcoolique avant de monter sur le tatami, et en descendant du tatami.
- Les judokas mettent leur masque dans un sac personnel (de type sac congélation et hermétique) avant de monter sur le tatami.
- Les chaises de coaches doivent être nettoyées par chaque coach à la fin de chaque rencontre à l'aide de lingettes désinfectantes prévues à cet effet et jetées ensuite dans une poubelle disponible sur place.
- Le respect de ces règles est assuré par l'arbitre central.



- A l'issue du combat, le judoka est autorisé à observer une phase de récupération équivalente à un temps de combat, avant de descendre du tatami et de devoir remettre son masque. Ceci afin d'éviter une hyperventilation avec port du masque, ou une humidification importante du masque, le rendant inefficace dans le respect des gestes barrières. Le protocole veillera à ce que cette phase de récupération sur le tatami, soit organisée dans le respect d'une distanciation avec les autres acteurs des combats en cours, et des combats en préparation.
Cette zone sera près de la table des arbitres et Commissaires Sportifs.
- Tout judoka ayant terminé la compétition est invité à quitter le Dojo de Forges les Eaux, afin de libérer les espaces.
- Les combats s'enchaînent et les remises de récompenses sont faites dès que la catégorie est finie.

7. Gradins

- **Seul un accompagnant (famille) par judoka sera autorisé à entrer dans les gradins**
- L'accès aux gradins est accessible par tous avec le port du masque obligatoire et avec la distanciation d'un siège sur deux.
- Il est demandé de ne pas rester debout et immobile dans les gradins

8. Arbitrage

- Le port du masque est obligatoire pour le corps arbitral, même l'arbitre sur le tapis.
- Une distanciation d'un mètre doit être respectée entre les commissaires sportifs.
- Des chaises seront mises à disposition pour les arbitres et commissaires sportifs, un nettoyage à l'aide de lingettes désinfectantes sera mis en place et réaliser par chaque utilisateur.

9. Médical

- Le port du masque est obligatoire.
- Du gel hydro alcoolique ou solution hydro alcoolique sera fourni en quantité suffisante.
- Une trousse médicale sera fournie avec des gants chirurgicaux pour les interventions.

10. Restauration pour l'organisation

- Une distanciation d'un mètre doit être respectée entre chaque convive et un tournus sera respecter pour limiter le nombre de personnes dans la salle de restauration.
- Il n'y aura pas de formule buffet en libre-service, mais des plateaux repas seront distribuer avec le respect des gestes barrières.



11. Gestion du matériel

- L'ensemble du matériel ayant vocation à être manipulé par plusieurs personnes devra être nettoyé avant et après chaque utilisation (exemples : ordinateurs, équipements médias...), des lingettes désinfectantes seront à disposition.

12. Remise des récompenses

- Une distanciation d'un mètre doit être respectée entre chaque individu.
- Le port du masque est obligatoire pour les officiels.
- Les médailles et trophées seront posés sur le podium permettant aux athlètes de les saisir eux-mêmes.
- Pour la photographie officielle les VIP pourront retirer leurs masques dans le respect de la distanciation physique.

13. Buvette :

- Une restauration sera mise en place en extérieur (une baraque à frite).
- Un système de caisse sera mis en place dans le hall du Dojo, pour éviter aux services extérieur une manipulation d'argent (sous forme de tickets)
- Aucune consommation à l'intérieur du Dojo.

14. Stands commerciaux :

- Le port du masque et le respect de la distanciation physique d'un mètre entre les personnes sont obligatoires.
- L'essayage de matériel interdit.

15. Circulation à l'intérieur du Dojo :

- Un seul sens de circulation : une entrée et une sortie différente.
- Une double entrée : une pour les coachs et judoka, puis une autre pour le public.
- Un sens de circulation dans les gradins sera fléché avec des marquages au sol.
- Un sens de circulation gradins vers salle de compétition (interdit au public).



Plan Dojo :

